

## Un ex-roi du Burundi réinhumé en Suisse après 5 ans de bataille juridique

@rib News, 30/06/2017 – Source AFP – Après cinq ans de bataille juridique au sujet du lieu de sépulture, la dépouille de l'ex-roi du Burundi, Mwambutsa IV (1912-1977) a été réinhumée vendredi dans un cimetière de la région de Genève, dans l'ouest de la Suisse. La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité et sous surveillance sécuritaire, selon l'agence suisse ATS.

L'ex-roi, renversé en 1966 après 50 ans de règne, s'était exilé en Suisse où il est mort en 1977. Il avait été inhumé dans le cimetière de Meyrin, près de Genève. Dans son testament, il avait souhaité que sa dépouille ne soit transportée au Burundi à aucun prix. En 2012, les restes de Mwambutsa IV avaient été cependant exhumés, à la demande d'une de ses filles et du gouvernement burundais, pour être rapatriés en Afrique, afin que des funérailles nationales soient organisées dans son pays d'origine. Mais une nièce du roi défunt, la princesse Esther Kamatari, s'était opposée à ce transfert. La Cour de justice du canton de Genève lui avait donné raison dans un jugement tombé en octobre dernier. Saisi en dernière instance par la fille de l'ex-roi, le Tribunal fédéral, la plus haute instance juridique de la Suisse, a rejeté ce recours le 2 mai dernier. Pendant toute la durée de la bataille juridique entre les proches de l'ex-monarque, la dépouille de Mwambutsa IV est restée entreposée dans une chambre froide, aux pompes funèbres de Genève. Vendredi, elle a donc été réinhumée au cimetière de Meyrin. La nièce du roi a déposé une rose blanche sur le cercueil de son oncle et lui a souhaité "une paix éternelle", selon l'ATS. Esther Kamatari a vécu au palais pendant son enfance et a évoqué la générosité du roi qui invitait les enfants du quartier au cinéma.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});